



UNSA-Infos - Numéro 463 - 24 mars 2009

<http://www.unsa.org/>

Communiqué commun des organisations syndicales CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA

La mobilisation du 19 mars 2009 a connu une ampleur incontestable, tant par le nombre de grévistes, du privé comme du public, que par le nombre de manifestants qui se sont retrouvés pour redire haut et fort qu'ils n'ont pas à payer une crise dont ils ne sont pas responsables. Le gouvernement et le patronat doivent entendre ce que disent les salariés et répondre aux propositions de l'intersyndicale. Les revendications en matière d'emploi dans le privé comme dans le public, de pouvoir d'achat et de relance économique, de garanties collectives, de services publics et de réglementation de la sphère financière qui s'étaient déjà exprimées le 29 janvier sont encore plus d'actualité aujourd'hui face à l'aggravation de la crise et de ses conséquences.

Le gouvernement s'entête à justifier des mesures comme le bouclier fiscal ou la défiscalisation des heures supplémentaires, alors même qu'elles aggravent les injustices et sont contre-productives face au développement du chômage. Il persiste dans sa politique de suppression d'emplois publics.

Des entreprises continuent à privilégier la rentabilité financière et à utiliser la crise pour accélérer des restructurations. Les suppressions d'emplois qui s'enchaînent renforcent l'inquiétude des salariés pour leur avenir et rendent légitime leur colère.

Face aux intransigeances gouvernementale et patronale, les organisations syndicales décident, sur la base de leur déclaration intersyndicale du 5 janvier, de rechercher les modalités les plus adaptées pour donner encore plus d'efficacité aux prochaines mobilisations.

Dans ce contexte, elles mettent notamment en débat l'étape importante que constitue le 1er mai.

Elles se retrouveront le 30 mars pour décider, en particulier, des prolongements au 29 janvier et au 19 mars.

D'ores et déjà, elles interpellent patronat et gouvernement pour que s'engagent sans délai les négociations et concertations indispensables.

A l'occasion du G20, elles rappellent leurs exigences de nouvelles régulations financières et sociales internationales contenues dans leur plate-forme du 5 janvier 2009 et exigent du Président de la République qu'il agisse en ce sens.

Les organisations syndicales réaffirment leur détermination à soutenir de toutes les manières possibles les salariés avec leurs syndicats engagés dans des actions. Elles appellent leurs organisations à amplifier les mobilisations et les initiatives.

Au Bureau national du 18 mars

Affiliations

Pôle 5, Industrie : Syndicat UNSA Grégoire SAS (24)
Pôle 6, FESSAD : Syndicat UNSA Assistantes Maternelles et Assistantes Familiales de l'Indre et Loire

Informations sur le développement des organisations adhérentes

- UNSA Banques Assurances nous informe de la désignation de Représentant de section syndicale (RSS) à HSBC, à la MACIF et à MAIF Solution Financière (13)
- La Fédération du Commerce et des Services nous informe de la désignation de RSS chez : Kiloutou (59), Technipro (62), Auchan Plaisir (78), Mako production (59), Vert Baudet (59), Effia (24), Soveda (78), Brico Dépôt (62), Zara France , Altran (92 et 75), Leclerc est Witry (51), Casino du Touquet (62), Entrepôts ED (91), Casino Aix en Provence (13), Infragérance Aubay (92), Entrepôts ED (Vitrol 13), Thomas Cook Voyages , Gigastore (National) et dans le nettoyage industriel (GSI Vitronet (94), Société Gom (94), Iss abilis (93), La Providence (75), Derrichebourg (94), Iss abilis agence Rive Gauche (92), Global Services (75), Samsic Atlas (93), Onet services (région parisienne), Challancin (région parisienne).
- La Fédération Spectacle et communication nous informe de la désignation de RSS chez JC Decaux (78, 92, 93) et au « Spectacles vivants en Picardie » ;
- UNSA Industries nous informe de la désignation de RSS à : Peugeot Poissy , Peugeot Mulhouse (68), Iris métallurgie (10), MTD (traitement des déchets) – 3 sections syndicales (69, 92, 33), Schmiths Heimann métallurgie (94), Conergy métallurgie (83), Thyssen Krup ascenseur et sous-traitant d'automobile (61), Grégoire SAS menuiserie (24), Etai métallurgie (92), Euro information service métallurgie , TOTAL : 3 nouvelles sections, EDF-GDF : 3 nouvelles sections, Espace BIO Metz (57), Milupa Nutricia Rueil Malmaison (92), GE Healthcare Vélizy (78), OCP Répartition Vaulx-en-Velin, ETHICON Auneau (28)
- La FESSAD nous informe de la désignation de RSS à : Serena Rouen (76), Centre informatique de la sécurité sociale de Rouen (76), CAPS (Comité d'Action et de Promotions Sociales) (76), ASSAD 37 (aides à domicile), Entreprise Mercer à La Défense (92), CAPEB (92), Institut du Monde Arabe (75).
- UNSA Sports nous informe de la désignation de RSS à l' Association ASPTT Paris Ile de France
- La Fédération des Métiers de la Prévention et de la Sécurité nous informe des créations de syndicats dans les entreprises suivantes : Goron, Erige, Derrichebourg Sécurité, Derrichebourg Sûreté ainsi que la désignation de RSS chez : Aerosur, Energie, Alios et SPGO NCTS
- UNSA Transports nous informe de la désignation de RSS dans :
 - le transport aérien : Société d'exploitation de l'Aéroport de Quimper (29),
 - les transports urbains et interurbains : Fléxité (93) ; Kéolis Eure (27), Aude (11) et Littoral –(17) ; Cars Perrier (78), Setra Véolia (77), Transports Bernard Pons (34), Trans'l (54),
 - les transports urbains : Transport urbain de Lille (59), Moulins Mobilité (53), Véolia Valence (26), Transports urbains de Bordeaux (33), Véolia urbain de Laval (53), Transport urbain de Mulhouse (68), Kéolis Quimper (29)
 - les transports logistiques : Norbert Dentressangle (38 + 84 + 69), Transports Graveleau à Pierrelaye (95) et Villeparisis (77), DHL à Béziers (34), Fedex RCG (95), Aéropiste RCG (93),
 - le transport des déchets : Véolia Sevran (93) + Sarcelles (95) + Bonneuil sur Marne (94), Nicollin Buc (78), Lorise Services (56) ;
- UNSA Territoriaux nous informe des créations suivantes : Conseil Général de l'Aisne (02), conseil général de l'Allier (03), Conseil Général de la Dordogne (24), Conseil Général des Alpes de Haute Provence (04), Union Départementale des territoriaux des Alpes de Haute Provence (04), Conseil Régional de Lorraine (54), Département des territoriaux des Pyrénées Orientales (66), Mairie Apt 84
- UNSA Santé Sociaux nous informe de la création d'un syndicat dans le secteur privé : Air Basse Normandie (14)

Résultats d'élections professionnelles

Au sein de la Mission Laïque Française (réseau d'établissements d'enseignement français à l'étranger, à statut associatif), l'UNSA, à travers sa fédération UNSA éducation, poursuit sa progression entamée depuis les élections de 2003 en voix, avec 95 voix sur les 318 suffrages exprimés (soit près de 30 %), et en sièges (un siège supplémentaire).

Voir, écouter les émissions de l'UNSA : <http://www.unsa.org/?-Media-.html>

S'abonner gratuitement aux publications électroniques de l'UNSA
<http://www.unsa.org/?page=inscription>

Comité exécutif de la CES : Pour un « New deal social » européen

L'UNSA a participé au Comité exécutif de la Confédération européenne des syndicats (CES), réuni les 17 et 18 mars dernier, qui a procédé à une analyse approfondie de la crise financière, économique et sociale ainsi que de son évolution en Europe.

Il en ressort que tous les pays sont touchés même ceux qui se croyaient à l'abri. Les prévisions économiques ne cessent de s'aggraver. Selon le FMI, la contraction de l'économie pourrait atteindre désormais -3,2% dans la zone euro cette année et, d'après la Commission européenne, le chômage dépasserait les 10% dans l'Union européenne (UE). La récession pourrait se transformer en dépression et il va falloir « secouer le cocotier » selon l'expression de John Monks, secrétaire général de la CES. Celle-ci appelle les dirigeants des Etats membres de l'UE à faire preuve d'une réelle volonté politique pour apporter une réponse vraiment européenne à la crise et à ses graves conséquences sociales.

La CES passe à l'offensive pour un « New deal social » en Europe ayant comme lignes de force : le développement d'un nouveau programme de relance pour l'emploi de 1% du PIB ; la lutte pour de meilleurs salaires et de meilleures retraites ; la priorité aux droits sociaux fondamentaux et aux conventions collectives sur les règles du marché et de la concurrence ; la définition d'une réglementation efficace des marchés financiers et d'une répartition équitable des richesses ; l'obligation pour la Banque centrale européenne (BCE) de veiller à la croissance et au plein emploi et pas seulement à la stabilité des prix. Ce « New deal social » est au cœur de la campagne de la CES ayant pour slogan « Combattre la crise : priorité aux citoyens » qui va être marquée par 4 grandes euro-manifestations : le 14 mai à Madrid, le 15 à Bruxelles et le 16 à Berlin et Prague.

C'est aussi le sens de la déclaration approuvée par le Comité exécutif et adressée au Conseil européen qui s'est tenu les 19 et 20 mars à Bruxelles. Cette déclaration est un appel urgent aux 27 chefs d'Etat et de gouvernement pour souligner le rôle directeur de l'UE afin de combattre la dépression. Elle sera également transmise à la délégation syndicale internationale pour le G20 (les 20 pays les plus industrialisés et émergents au plan mondial) du 2 avril à Londres. Auparavant, le 28 mars, une manifestation des syndicats et des ONG aura lieu dans la capitale britannique pour faire pression sur ce sommet international. L'UNSA y sera représentée.

Les positions affirmées dans la déclaration seront reprises lors du sommet européen de l'emploi annoncé à Prague le 7 mai prochain.

Le Comité exécutif a adopté un manifeste visant à interpeller les candidats aux élections du parlement européen (le 7 juin en France) qui reprend la revendication d'un « New deal social » et celles d'un accord positif sur la révision de la directive sur le temps de travail, d'un renforcement du budget européen, d'une politique industrielle européenne et d'un engagement ferme contre le racisme et la montée des nationalismes xénophobes.

Le Comité exécutif a arrêté l'ordre du jour de la Conférence de la CES qui se tiendra à Paris les 27 et 28 mai prochain. La question centrale sera bien entendu la réponse à la crise. Une session distincte permettra aux dirigeants des principaux partis politiques européens d'exprimer leur avis sur le manifeste de la CES.

Le Comité exécutif a examiné un document important sur la mobilité des travailleurs en Europe intitulé « Protéger davantage les travailleurs et prévenir le protectionnisme » qui sera soumis pour adoption définitive au Comité directeur du 28 avril. Pour la CES, la Commission et le Conseil doivent reconnaître que des problèmes graves se posent en matière de mobilité transfrontalière qui menacent les systèmes sociaux et le soutien au projet européen. Ceci exige que des mesures urgentes soient prises.

Enfin, une résolution sur la formation professionnelle initiale et continue pour une stratégie européenne de l'emploi a été entérinée.

L'UNSA soutient totalement les prises de position et les actions de la CES.

Consultez le site « l'UNSA et l'Europe » sur la page d'accueil du site UNSA
<http://europe.unsa.org/>

Élections professionnelles à la SNCF, le 26 mars 2009

Les personnels de la SNCF sont appelés aux urnes le jeudi 26 mars pour élire leurs représentants dans cette entreprise qui emploie 150.000 agents.

Votez et faites voter UNSA !

Avec la loi du 20 Août, toute organisation qui n'atteint pas 10% des suffrages est éliminée ou hors jeu.

Journée internationale contre le racisme : ensemble pour l'égalité, ensemble contre le racisme et les discriminations.

Le 21 mars a été proclamée, en 1966, par l'Assemblée générale des Nations unies : Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

A l'occasion de cette journée, les organisations signataires réaffirment leur engagement à combattre le racisme, l'antisémitisme et toutes les discriminations. Elles sont attachées à l'égalité de traitement, la justice et à la solidarité, elles réaffirment également leur engagement à défendre l'égalité des droits du travail pour tous les salariés, quel que soient leurs situations.

Elles appellent leurs militants à une vigilance accrue face aux éventuelles réactions xénophobes alimentées par les discours populistes ambiants sur la crise.

La lutte contre le racisme et la promotion de la diversité et du vivre-ensemble, s'inscrivent dans le droit fil des textes internationaux. La France en a ratifié un certain nombre, tels que la Convention des Nations unies du 21 décembre 1965 sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, la Déclaration universelle des droits de l'Homme du 10 décembre 1948, la Convention européenne des droits de l'Homme, la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne proclamée au Sommet de Nice le 7 décembre 2000.

Nos organisations demandent la ratification par la France de la « convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille » du 18 décembre 1990. C'est dans la stricte application des droits de l'Homme, que le racisme, pas après pas, année après année, peut enfin reculer, voire disparaître.

Les organisations syndicales rappellent qu'elles se sont mobilisées dans la mise en œuvre de l'accord national interprofessionnel relatif à la diversité du 12 octobre 2006.

Elles demandent aux entreprises qui ne l'ont pas encore fait de réunir sans délai le « Comité élargi pour la diversité ». Cette instance doit devenir un véritable lieu d'échange et de construction d'une action offensive et concertée contre les discriminations dans l'entreprise.

Grande manifestation à Londres le 28 mars :

« Les salariés d'abord ! »

L'UNSA sera présente à la grande manifestation organisée par le mouvement syndical et des ONG à Londres le samedi 28 mars prochain. Le but de cette initiative est de faire pression sur les chefs d'État et de gouvernement des 20 pays les plus industrialisés et émergents (le G20) qui vont se réunir dans la capitale britannique le 2 avril.

Pour l'occasion, le mouvement syndical international a adopté une déclaration qui appelle les responsables du G20 à mettre en œuvre un plan de relance et un programme de croissance durable coordonnés au niveau international avec un impact maximum sur la création d'emplois, à établir de nouvelles règles pour les marchés financiers mondiaux, à stopper la diminution des salaires et à combattre la crise de la justice sociale, à jeter les bases d'un accord international pour lutter contre le changement climatique, à fonder une gouvernance économique mondiale efficace et responsable.

Les salariés qui à travers le monde perdent leur emploi et leur logement, sont les victimes innocentes de cette crise. En l'absence de réponse radicale des gouvernements, cette crise économique d'une ampleur sans équivalent depuis la Grande Dépression des années 1930, se transformera en une crise sociale et, à terme, politique.

Pour le mouvement syndical, il faut instaurer un nouveau modèle de développement qui soit économiquement efficace, socialement juste et écologiquement viable.

A lire : <http://www.ituc-csi.org/spip.php?article2844>